



**FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME**

Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 54 boulevard Raspail

75006 PARIS

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique  
Siège social : 54 boulevard Raspail  
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil de surveillance.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 28 avril 2022

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

*H. Willi*

**BILAN ACTIF**

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	645 140	625 731	19 410	18 504
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 329 049	3 892 039	2 437 009	2 597 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 345 450	36 992	10 308 458	10 309 136
Immobilisations corporelles en cours	220 725		220 725	90 425
Autres	3 825 598	3 179 344	646 254	779 638
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	120 729	100 549	20 180	14 940
Autres	61		61	61
<b>TOTAL I</b>	<b>22 476 698</b>	<b>7 834 655</b>	<b>14 642 043</b>	<b>14 799 944</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	1 301 706	1 114 877	186 828	130 183
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	845 232	55 294	789 938	245 776
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 887 778	999 521	1 888 257	1 188 701
Valeurs mobilières de placement	300 000	9 814	290 186	481 338
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	15 095 227		15 095 227	14 429 179
Charges constatées d'avance	83 949		83 949	75 369
<b>TOTAL II</b>	<b>20 513 892</b>	<b>2 179 506</b>	<b>18 334 386</b>	<b>16 550 547</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>42 990 590</b>	<b>10 014 161</b>	<b>32 976 429</b>	<b>31 350 491</b>

**BILAN PASSIF**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 000 152	3 000 152
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	6 681 704	5 500 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	4 341 731	4 341 731
Excédent ou déficit de l'exercice	403 920	1 181 704
Situation nette (sous total)	14 427 507	14 023 587
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 907 083	9 092 127
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>23 334 590</b>	<b>23 115 714</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL I bis</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 882 499	4 208 481
<b>TOTAL II</b>	<b>3 882 499</b>	<b>4 208 481</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	133 479	29 000
Provisions pour charges	1 225 374	1 243 132
<b>TOTAL III</b>	<b>1 358 853</b>	<b>1 272 132</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 318 716	1 588 734
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	998 204	1 081 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 769	
Autres dettes	36 298	84 335
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	27 500	
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 400 487</b>	<b>2 754 165</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>32 976 429</b>	<b>31 350 491</b>

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 240 522	1 043 625
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 139 981	1 491 908
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 686 014	10 980 953
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	12 311	75 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	360 690	378 447
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	425 579	548 227
Utilisations des fonds dédiés	337 385	532 836
Autres produits	43 996	46 211
<b>TOTAL I</b>	<b>15 246 477</b>	<b>15 097 207</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	782 031	731 409
Variation de stock	(97 222)	(78 895)
Autres achats et charges externes	3 065 923	2 709 613
Aides financières	2 133 098	979 626
Impôts, taxes et versements assimilés	487 910	511 672
Salaires et traitements	4 730 521	4 837 324
Charges sociales	2 636 107	2 635 948
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	666 822	713 103
Dotations aux provisions	242 252	129 283
Reports en fonds dédiés	11 403	548 543
Autres charges	200 729	216 741
<b>TOTAL II</b>	<b>14 859 574</b>	<b>13 934 368</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>386 902</b>	<b>1 162 840</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	18 061	16 780
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	18 662	1 120
Différences positives de change	0	503
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 005	
<b>TOTAL III</b>	<b>38 728</b>	<b>18 403</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 501	30 377
Intérêts et charges assimilées	33	
Différences négatives de change	125	3 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>20 659</b>	<b>33 500</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>18 069</b>	<b>(15 098)</b>



**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>404 971</b>	<b>1 147 742</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	910	39 089
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>910</b>	<b>39 089</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1 962	5 127
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 962</b>	<b>5 127</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>(1 051)</b>	<b>33 962</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>15 286 115</b>	<b>15 154 699</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>14 882 195</b>	<b>13 972 995</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>403 920</b>	<b>1 181 704</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	986 788	986 788
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>986 788</b>	<b>986 788</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	986 788	986 788
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>986 788</b>	<b>986 788</b>

# FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

*(Reconnue d'utilité publique par décret du 4 janvier 1963 modifié)*

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	32 976 429 €
- Total du compte de résultat (produits)	15 286 115 €
- Total du compte de résultat (charges)	14 882 195 €
- Résultat de l'exercice - Bénéfice	403 920 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

### **PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS**

Créée par l'historien Fernand Braudel en 1963 à Paris, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) soutient la recherche et la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales.

Reconnue d'utilité publique, elle encourage une recherche innovante, crée les conditions favorables au dialogue interdisciplinaire et favorise la circulation des chercheurs et des savoirs.

Depuis plus de 50 ans, la Fondation a tissé un important réseau de partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir, à l'échelle du monde, l'étude des sociétés humaines et des sciences humaines et sociales.

La FMSH développe ses actions et services selon deux priorités :

- **L'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales**
- **La diffusion des connaissances et la valorisation des résultats de la recherche**

La Fondation poursuit ses missions dans une logique de complémentarité et de coopération avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est notamment membre fondateur du Campus et Condorcet et membre du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

La FMSH est membre fondateur du Campus Condorcet.

### **Faits significatifs**

- Le démarrage effectif de la mission du directoire en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- Présidente : Hélène VELASCO-GRACIET,
- Vice-présidente : Flore GUBERT,
- Vice-président : Pascal BULEON.

- Le démarrage de la réforme du service regroupé diffusion/distribution ;

- L'écriture d'un nouveau schéma directeur RH assorti d'un nouvel organigramme : les nouvelles mesures rentreront en vigueur en juillet 2022.

- Les négociations avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ;

- La signature de l'acte notarié du legs Tardieu-Dumont par la présidente du Directoire en date du 11/02/2021 et la validation du mandat de Monsieur Galey par le Conseil de Surveillance afin de représenter la FMSH auprès du notaire et des tiers notamment pour la liquidation des biens immobiliers en date du 11/04/2021.

- L'Impacts de la crise sanitaire COVID 2019 :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 ont encore eu des conséquences sur nos comptes en 2021. Plus particulièrement au niveau de la maison SUGER durant les 3 premiers trimestres. Elle a dû s'adapter en permanence aux mesures gouvernementales et aux situations épidémiques internationales.

## **NOTE N°1 : Principes, règles et méthodes comptables**

### **1. Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général et au règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels. Ce règlement abroge celui du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

### **2. Changements de méthodes comptables**

*Changements de méthode de comptabilisation, application rétrospective :*

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2108-06, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, entraîne pour la Fondation des changements de règles de comptabilisation :

- Des legs et donations (voir point sur les faits postérieurs à la clôture de l'exercice)
- Des fonds dédiés

L'impact de ces changements a été pris en compte au travers des comptes 2020 pour les fonds dédiés et le sera en 2022 pour les legs et donations.

### **3. Les règles et méthodes utilisées :**

#### **A. Les immobilisations et les amortissements**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisations des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis et en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Constructions : 40 ans
- Agencements, aménagements et installations : 10 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Progiciels : 4 ans
- Logiciels : 2 ans

Cependant, pour les constructions, la méthode des composants a été appliquée à compter de 2011 pour l'immeuble de Charenton Le Pont (décomposition terrain/construction), sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

### **La Bibliothèque**

Les ouvrages et collections appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortissables. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine.

Selon une expertise réalisée début 2013 par Emmanuel Lhermitte, assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière (75013 Paris), " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en dons.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH. Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales.

A ce jour, la majeure partie des ouvrages a été transmise au Campus Condorcet sur la base d'une convention de dépôt.

### **B. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu' un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêté des comptes, selon le barème suivant :

- Créances de 91 à 120 jours : dépréciation à hauteur de 20%
- Créances de 121 à 365 jours : dépréciation à hauteur de 40%
- Créances de plus de 365 jours : dépréciation à hauteur de 100%

### **C. Stocks**

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2021.

La méthode de dépréciation de produits finis d'ouvrages d'Editions est la suivante :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N-1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N-2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures

#### D. Dettes provisionnées pour congés à payer

La provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales pour un montant de 341 063€ au 31/12/2021 soit une légère augmentation de 7 334€ par rapport à 2020.

#### E. Provisions pour indemnité de départ en retraite

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2021 pour l'ensemble des salariés et fonctionnaires de la Fondation, en provisions pour risques et charges.

Les critères retenus pour le calcul de ces engagements sont ceux relatifs à l'indemnité légale, aucune distinction d'âge n'est faite.

Les différents paliers du calcul de la provision sont les suivants :

Ancienneté du salarié	Montant de l'indemnité
10 ans minimum et moins de 15 ans	1/2 mois de salaire
15 ans minimum et moins de 20 ans	1 mois de salaire
20 ans minimum et moins de 30 ans	1 mois et demi de salaire
Au moins 30 ans	2 mois de salaire

Le salaire pris en compte pour calculer l'indemnité est selon la formule la plus avantageuse :

- Soit 1/12<sup>e</sup> de votre rémunération brute des 12 derniers mois précédant,
- Soit 1/3 des 3 derniers mois.

La valorisation sans actualisation ni prise en compte de probabilité de départ ou de décès de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de cotisation individuel s'élève à 108 773€ au 31/12/2021 contre 126 531€ au 31/12/2020.

#### F. Engagement à réaliser sur fonds dédiés

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement CRC n°99-01 amendés par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le dernier règlement en date applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 distingue trois catégories de fonds dédiés :

- Les fonds dédiés sur subventions accordées
- Les fonds dédiés sur contribution financière
- Les fonds dédiés issus de legs, donations ou mécénat

En 2020, la FMSH avait répertorié l'ensemble des comptes de ressources affectées selon ces trois critères. Ceux ne correspondant pas aux conditions du règlement 2018-06 ont été reclassés en 2020 en report à nouveau pour un montant total de 508 836€.

#### G. Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les membres du Conseil de surveillance de l'entité.

Voir aussi point J. Hébergement à titre gratuit.

#### H. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi 2006.586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif et aux engagements éducatifs ainsi qu'à l'article 261,7-1 d du Code Général des impôts, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 85 320€ détaillée comme suit :

- Présidente du directoire : 39 480€ (brut).
- Vice-présidente du directoire : 20 520€ (brut).
- Vice-président du directoire : 25 320€ (brut).

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2021 de la Sécurité Sociale s'élève à 41 136€, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 123 408€ annuels.

#### I. Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 28 030 € (article R123-198 du code du commerce).

#### J. Hébergement à titre gratuit

La fondation bénéficie d'un hébergement à titre gratuit concernant les locaux situés au 54 Boulevard Raspail à Paris, l'immeuble étant la propriété de l'Etat.

Dans des conditions similaires, si la FMSH avait eu à payer un loyer le coût annuel est estimé à 986 788€.

La Fondation a signé un bail emphytéotique pour la Maison Suger où sont hébergés les chercheurs en provenance du monde entier. Seuls les charges et les travaux sont supportés par la Fondation afin de conserver le site en bon état.

### **NOTE N°2 : Evènements postérieurs à la clôture**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les personnels et fonctionnaires détachés à la MSA, l'Université de Cergy et le Campus Condorcet ont rejoint leurs établissements de rattachement et ne font donc plus partie des effectifs de la FMSH : 26 personnes pour un coût total de 1 611 748€.

La Fondation a bénéficié d'une avance sur le Legs Dumont- Tardieu de 1 210 000€ en date du 8 février 2022.

A l'arrêté des comptes, la négociation du contrat pluriannuel avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est toujours en cours.



## **DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF**

**AU 31/12/2021**



# Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 29/04/22

Devise d'édition €

FMSH

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	627 809		49 380
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>627 809</b>		<b>49 380</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 593 128		
Constructions installations générales	745 385		
Installations techniques et outillage industriel	10 345 972		
Installations générales, agencements et divers	1 871 741		2 874
Matériel de transport	17 822		4 070
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 926 492		50 705
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	90 425		130 300
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>21 571 445</b>		<b>187 949</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	104 863		15 927
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>104 863</b>		<b>15 927</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>22 304 117</b>		<b>253 256</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		32 049	645 140	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>32 049</b>	<b>645 140</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 593 128	
Constructions installations générales			745 385	
Install. techn., matériel et out. industriels		522	10 345 450	
Inst. générales, agencements et divers			1 874 614	
Matériel de transport			21 891	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		48 104	1 929 093	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			220 725	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>48 626</b>	<b>21 710 767</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			120 790	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>120 790</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>80 675</b>	<b>22 476 698</b>	

# Amortissements

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 29/04/22  
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	609 305	48 474	32 049	625 731
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>609 305</b>	<b>48 474</b>	<b>32 049</b>	<b>625 731</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	487 958	49 763		537 721
Constructions sur sol d'autrui	3 046 673	89 828		3 136 501
Constructions installations générales	197 122	20 695		217 817
Installations techn. et outillage industriel	36 836	678	522	36 992
Inst. générales, agencements et divers	1 263 183	94 544		1 357 727
Matériel de transport	17 822	208		18 030
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 755 411	96 280	48 104	1 803 587
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>6 805 006</b>	<b>351 996</b>	<b>48 626</b>	<b>7 108 375</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 414 311</b>	<b>400 471</b>	<b>80 675</b>	<b>7 734 106</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 425		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>16 425</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	89 828		
Constructions installations générales	20 695		
Installations techniques et outillage industriel	678		
Installations générales, agencements et divers	94 544		
Matériel de transport	208		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	96 280		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>351 996</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>368 422</b>		

	Brut	Dépréciation	Net
<b>3500/3950 Publications (a)</b>	1 232 587,66	1 114 877,14	117 710,52
	<b>1 232 587,66</b>	<b>1 114 877,14</b>	<b>117 710,52</b>
<b>3450 Travaux en cours publications</b>	69 117,91		69 117,91
<b>Total stocks et en cours</b>	<b>1 301 705,57</b>	<b>1 114 877,14</b>	<b>186 828,43</b>

## a) Stock publications

		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Stock initial</b>		1 165 824,73	1 117 639,02	871 275,92
<b>Stock final</b>		<b>1 232 587,66</b>	1 165 824,73	1 117 639,02
<i>Ant. 2019</i>	100%	1 003 949,58	1 009 473,73	990 591,30
2019	90%	37 309,90	35 911,00	39 613,17
2020	70%	110 498,06	47 149,00	45 406,64
2021 2022 date parution		80 830,11	73 291,00	42 027,91
<b>Provision en début d'exercice</b>		1 074 300,78	1 058 027,80	797 648,59
<b>Provision en fin de période</b>		<b>1 114 877,14</b>	1 074 300,78	1 058 027,80
<i>Ant. 2019</i>	100%	1 003 949,58	1 009 473,73	990 591,30
2019	90%	33 578,91	32 319,90	39 613,17
2020	70%	77 348,64	33 004,30	45 406,64
<b>Ecart de Stock</b>		<b>-66 762,93</b>	<b>-48 185,71</b>	<b>-246 363,10</b>
<b>Ecart de provision</b>		<b>40 576,36</b>	<b>16 272,98</b>	<b>260 379,21</b>

<b>Incidence/résultat de la période :</b>	26 186,57	31 912,73	-14 016,11
---	-----------	-----------	------------

Les travaux en-cours des publications étaient au 31/12/2019 de : 7 950,00

Les travaux en-cours des publications étaient au 31/12/2020 de : 38 659,19

Les travaux en-cours des publications chiffrés au 31/12/2021 sont de : 69 117,91

Ecart constaté

-30 458,72

# Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 29/04/22  
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	623 590
Personnel	894
Organismes sociaux	13 375
État	
Divers, produits à recevoir	1 333 489
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>41 458</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 012 806</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 29/04/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	83 949	27 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>83 949</b>	<b>27 500</b>

## VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

### 50 Valeurs Mobilières de Placements

Elles se composent principalement :

503	Fonds Commun de Placement CIC Protect. 90	300 000 €
506	Obligations	0 € (*)
		—————
		<b>300 000 €</b>

### 51 & 53 Disponibilités 15 095 227 €

La FMSH a implémenté en 2018 la solution proposée par le CIC, laquelle introduit pour la première fois une faible part de risque en capital et qui associe trois produits :

Un compte à terme à 8 ans, sans aucun risque en capital servant un intérêt de 0,80% l'an, pour 1,5 Million d'Euros.

(\*) Les parts d'un produit émis par le CIC dit « Stork 2021 », bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance à hauteur de 75%, pour 200 K€, ont été remboursées en septembre 2021, pour une valeur de 202 005.16 €.

Des parts d'un produit émis par le CIC dit « Protective 90% », bénéficiant d'une garantie en capital à l'échéance à hauteur de 90%, pour 300 K€.

La FMSH, de par son statut de F.R.U.P, est totalement exonérée de fiscalité.



## **DEVELOPPEMENT DU PASSIF**

**AU 31/12/2021**

## VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 000 152				3 000 152
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	5 500 000	1 181 704			6 681 704
Report à nouveau	4 341 731				4 341 731
Excédent ou déficit de l'exercice	1 181 704	(1 181 704)	403 920		403 920
<b>Situation nette</b>	<b>14 023 587</b>	<b>(0)</b>	<b>403 920</b>		<b>14 427 507</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 092 127		18 000	203 044	8 907 083
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>23 115 714</b>	<b>(0)</b>	<b>421 920</b>	<b>203 044</b>	<b>23 334 590</b>



		Subventions		Amortissements	Net	
		31/12/2020	Augmentations Diminutions	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
<b>MSH</b>	1312	6 263 057		6 263 057		6 263 057
	1314/1394	100 000	18 000	118 000		118 000
	1315/1395	1 867 148		1 867 148	537 721	1 329 428
	1318/13918	469 554		469 554	259 335	210 219
	1317	668 077		668 077		668 077
		<b>9 367 837</b>	<b>18 000</b>	<b>9 385 837</b>	<b>797 056</b>	<b>8 588 781</b>
<b>SUGER</b>	1381/1398	3 836 289		3 836 289	3 517 987	318 302
		<b>13 204 126</b>	<b>18 000</b>	<b>13 222 126</b>	<b>4 315 043</b>	<b>8 907 083</b>

**Note****1312**

Jusqu'en 2019, l'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspondait au montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque. La FMSH avait jusque là, suivi la recommandation de l'IGAENR, en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables, constituées principalement de logiciels et de matériels informatique.

Depuis 2020, la gestion de l'ensemble des ouvrages et périodiques de la bibliothèque a été confiée à l'EPCC. (Etablissement Public du Campus Condorcet)

**1314/1394**

La subvention figurant sur ce compte concerne la refonte du site web dédié à CANAL U.

**1315/1395**

L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dont le montant brut est de : 1 867 148 €.

La subvention est constituée d'une subvention d'équipement sur biens amortissables (compte 1315).

Le montant des reprises cumulées s'élève à 537 721 € (dont 49 763 € au titre de 2021), soit une subvention nette de 1 329 428 € au 31/12/2021.

**1318/13918**

Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamortage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554€, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise 2021 s'élève à 259 335 €, soit une subvention nette de 210 219 € au 31/12/2021.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (cpté 689)	UTILISATIONS		TRANSFERTS (Fonds dédiés réaffecté à d'autres projet)	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
		MONTANT		MONTANT GLOBAL (cpté 789)	DONTS REMBOURSEM ENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
Subvention d'exploitation (cptés 194)	Fonds dédiés sécurité	49 632,34	-1 655,36	0,00			47 976,98	
	fonds dédiés maintenance	433 961,45		90 296,58			343 664,87	
	Collège études mondiales 1	0,00		0,00			0,00	
	Secrétariat Scientifique	81 715,95		3 946,77			77 769,18	39 742,89
	Devar	0,00					0,00	
	Ressources affectées	684 256,14		33 844,87	504,10		650 411,27	82 063,88
	Editions ouvrages	322 744,84		67 353,30			255 391,54	2 832,02
	Collège études mondiales 2	13 628,78		0,00			13 628,78	12 799,62
Contributions financières d'autres organismes (cptés 195)		0,00					0,00	
	Fonds dédiés produits financiers (amiante)	914 610,20	161,15				914 771,35	
	Secrétariat Scientifique	2 738,20		0,00			2 738,20	2 738,20
	Ressources affectées	287 006,17		91 974,85			195 031,32	
	Collège études mondiales 2	40 444,93		2 055,48			38 389,45	580,79
Ressources liées à la générosité du public (cptés 196)	Secrétariat Scientifique	246 496,30		22 212,08	17 676,82		224 284,22	142 000,00
	Ressources affectées	969 686,86		25 701,27	12,16		943 985,59	2 827,80
	Collège études mondiales 2	161 558,95	12 897,49				174 456,44	45 612,31
		0,00					0,00	
		0,00					0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>4 208 481,11</b>	<b>11 403,28</b>	<b>337 385,20</b>	<b>18 193,08</b>	<b>0,00</b>	<b>3 882 499,19</b>	<b>331 197,51</b>

# Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 29/04/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	1 766 348 653 229
<b>TOTAL</b>	<b>2 419 577</b>



**INFORMATIONS RELATIVES  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**AU 31/12/2021**

# Détail des Produits Financiers et Charges Financières

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 29/04/22  
Devise d'édition €

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Revenus des valeurs mobilières de placement	18 061	
Reprise provision valeurs mobilières de placement	18 662	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 005	

**TOTAL**

**38 728**

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Dotation financière prêt, provision pour dépréciation du prêt à 20 ans de l'effort de construction	10 687	
Dotation provision valeurs mobilières de placement	9 814	
Charges financières diverses	33	
Pertes de change	125	

**TOTAL**

**20 659**

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 29/04/22  
Devise d'édition €

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Autres produits exceptionnels	910	

**TOTAL**

**910**

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Pénalité, amendes fiscales et pénales	332	
Autres charges exceptionnelles	1 629	

**TOTAL**

**1 962**



## **AUTRES INFORMATIONS**

**AU 31/12/2021**

# Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 29/04/22

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges	29 000	133 479	29 000	133 479
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	126 531	108 773	126 531	108 773
Provisions Projets de recherche	1 116 601			1 116 601
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 272 132</b>	<b>242 252</b>	<b>155 531</b>	<b>1 358 853</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	89 862	10 687		100 549
Provisions sur stocks et en cours	1 074 301	40 576		1 114 877
Provisions sur comptes clients	50 783	55 294	50 783	55 294
Autres provisions pour dépréciation	815 653	202 529	8 847	1 009 335
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>2 030 599</b>	<b>309 086</b>	<b>59 631</b>	<b>2 280 055</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 302 730</b>	<b>551 339</b>	<b>215 162</b>	<b>3 638 908</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------



# État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 29/04/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	120 729		120 729
Autres immobilisations financières	61		61
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>120 790</b>		<b>120 790</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	845 232	798 162	47 070
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 221	1 461	760
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 375	13 375	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	361 618	361 618	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	4 300	4 300	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 491 976	1 615 430	876 546
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>3 718 721</b>	<b>2 794 345</b>	<b>924 376</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	83 949	83 949	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 923 461</b>	<b>2 878 294</b>	<b>1 045 166</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 318 716	3 280 365	38 351	
Personnel et comptes rattachés	463 885	463 885		
Sécurité sociale et autres organismes	418 441	418 441		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	84 260	84 260		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 618	31 618		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	19 769	19 769		
Groupe et associés				
Autres dettes	7 495	1 089	6 406	
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 500	27 500		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 371 684</b>	<b>4 326 927</b>	<b>44 757</b>	
----------------------	------------------	------------------	---------------	--

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**

<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANTS</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	<b>N.C.</b>
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	<b>MONTANTS</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	<b>N.C.</b>
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	

## TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CONTRIBUTIONS

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionne ment	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens		<b>N.C.</b>			
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					

## TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CHARGES

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Autres achats et charges externes													
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et dépréciations													
Dotations aux provisions													
Report en fonds dédiés													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
<b>TOTAL</b>													

N.C.

# Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 29/04/22

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	345 823
- La FMSH s'est engagée à apporter au GED CAMPUS CONDORCET, une subvention annuelle, pour un montant de :	345 823
- Un bail emphytéotique concernant la maison SUGER, lie la FMSH et la ville de Paris	

<b>TOTAL</b>	<b>345 823</b>
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

## EFFECTIFS 2021

STATUT	ETPT
FONCTIONNAIRES	36,13
SALARIES	92,93
<b>TOTAL</b>	<b>129.06</b>

Les ETPT (Equivalent temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

L'analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la Fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.

Le financement des 142 ETP sous plafond d'emplois n'est plus couvert depuis plusieurs années par la DGF et la fondation a dû modifier son mode de gestion en travaillant au développement de ses ressources propres.